

➔ Des agnelles fertiles dès la première mise à la reproduction pour plus de revenu

DES AGNELLES QUI PÈSENT PLUS DES DEUX TIERS DU POIDS VIF ADULTE, C'EST 33 % DE FERTILITÉ EN PLUS À LA PREMIÈRE MISE À LA REPRODUCTION

PARTICULARITÉS DES AGNELLES EN MATIÈRE DE REPRODUCTION

- La pleine saison sexuelle a lieu de septembre à décembre,
- Mauvaise réponse des agnelles à l'effet mâle pour des luttés de printemps, y compris pour les races qui desaisonnent : privilégier une synchronisation des chaleurs ou une lutte en automne,
- Un comportement différent de celui des brebis : une lutte à part des brebis avec deux fois plus de béliers.

TAUX DE FERTILITÉ SELON LE POIDS DES AGNELLES

POIDS VIF À LA MISE À LA REPRODUCTION	Nombre d'agnelles	Taux de fertilité à la 1 ^{re} mise à la reproduction
Moins de 47 kg*	209	51 %
Plus de 47 kg*	343	84 %

*Pour des brebis adultes de 70 kg

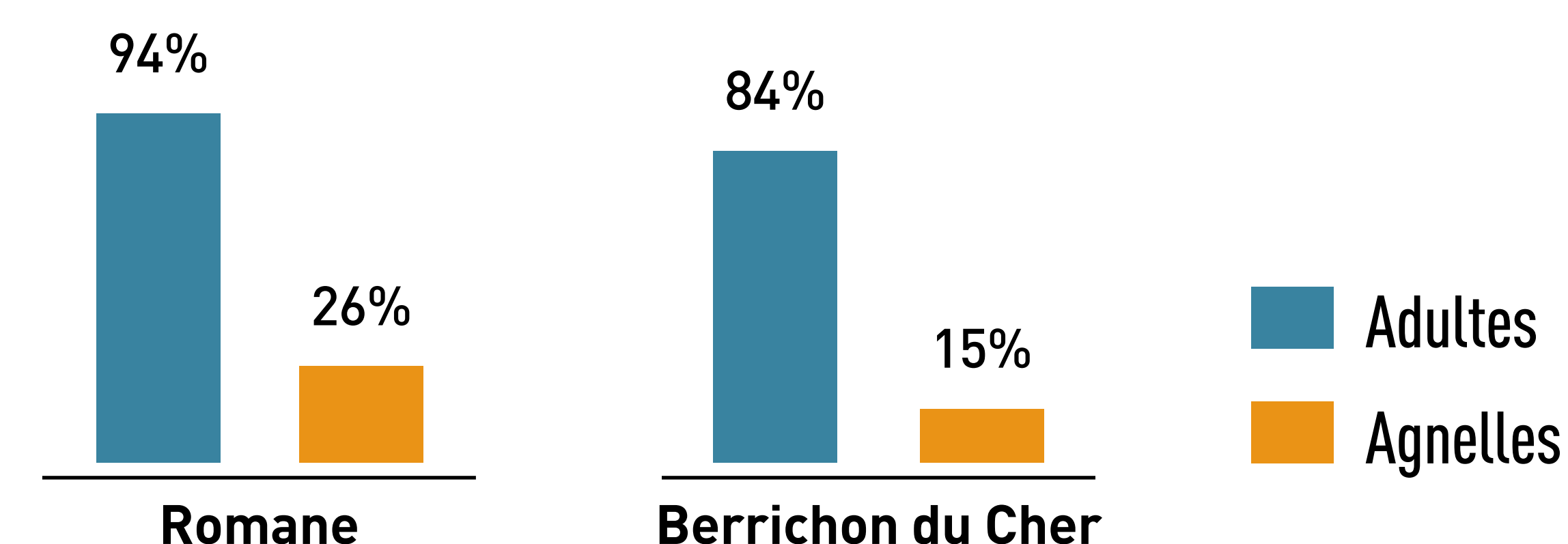
Source : Institut de l'Élevage 2014



2730 € DE REVENU SUPPLÉMENTAIRE PAR AN

pour un troupeau de 420 brebis avec des agnelles suffisamment développées.

COMPARAISON DES TAUX DE FERTILITÉ AU PRINTEMPS de brebis adultes et d'agnelles au sein du même troupeau



Source : Bio Centre/INRAE Bourges 2021

Deux sites à votre service :
idele.fr/ciirpo et inn-ovin.fr

SIMULATION SUR CAS TYPE 420 BREBIS AVEC AGNELAGE DE PRINTEMPS

PROPORTION D'AGNELLES PESANT PLUS DE 47 KG À LA MISE À LA REPRODUCTION	100 %	50 %
Taux de fertilité des agnelles à la mise à la reproduction	84 %	50 %
Taux de productivité numérique du troupeau	125 %	118 %
Quantités de concentré par couple mère/agneau(x)	103 kg	99 kg
Produits	151 €	143 €
Charges opérationnelles	57 €	56 €
Marges brutes	94 €	87 €

Source : Inosys réseaux d'élevage 2018

Avec le soutien financier de :

➔ Des agnelles triées dès le sevrage

UN TRI DES AGNELLES SUR LEUR POIDS

- 25 kg minimum pour un sevrage à 70/80 j et une conduite en bergerie,
- 25 kg minimum pour un sevrage à 100 j et un allaitement à l’herbe,
- 28 kg minimum pour un sevrage à 120 j et un allaitement à l’herbe.

DES INDICATEURS DE BONNE CONDUITE
Les pesées de contrôle concernent les agnelles les plus petites. Elles sont réalisées lors d’une intervention : tonte, traitement, rentrée en bergerie...



UN LOT HOMOGÈNE

Un mois et demi d’âge maximum entre la plus jeune et la plus âgée.

UNE CONDUITE À PART DES AGNEAUX DE BOUCHERIE

(sauf conduite à l’herbe avec concentré rationné).

DES POIDS VIFS À ÂGES TYPES

selon l’âge à la mise à la reproduction.

Deux sites à votre service :
idele.fr/ciirpo et inn-ovin.fr

REPÈRES DE POIDS POUR DES AGNELLES NÉES AU PRINTEMPS

PÉRIODE DE NAISSANCE	Age à la mise à la reproduction	Poids minimum au sevrage	Pesée de contrôle au		Poids minimum à la mise à la reproduction
			1 ^{er} septembre	15 décembre	
Février/mars	8 à 9 mois	25 kg à 100 j 28 kg à 120 j	36 kg	-	47 kg
Février à avril	10 à 12 mois	25 kg à 100 j 28 kg à 120 j	-	40 kg	47 kg

Source : Institut de l’Élevage 2014

REPÈRES DE POIDS POUR DES AGNELLES NÉES EN FIN D’ÉTÉ ET EN DÉBUT D’AUTOMNE

PÉRIODE DE NAISSANCE	Age à la mise à la reproduction	Poids minimum au sevrage	Pesée de contrôle à la mise à l’herbe (mars/avril)	Poids minimum à la mise à la reproduction
Août à septembre	8 à 9 mois	25 kg à 70/80 j	40 kg	47 kg
Octobre à décembre	10 à 12 mois	25 kg à 70/80 j	32 kg	47 kg

Source : Institut de l’Élevage 2014

Avec le soutien financier de :

➔ Des rations à base de fourrages

DEUX OBJECTIFS

- **Garantir la future production laitière** : en limitant la croissance des agnelles à 170 g par jour entre 2 et 6 mois (phase de différenciation mammaire durant laquelle l'évolution du tissu adipeux se fait au détriment du tissu excréteur de manière irréversible).
- **Préparer les agnelles à devenir des ruminants** : ce qui n'est pas acquis au cours de la première année ne se rattrape pas.

CONDUITE À L'HERBE

- **Pas de concentré sauf manque d'herbe** :
 - Croissance de 120 g par jour pour les luttas à 8/9 mois,
 - Croissance de 50 g par jour pour les luttas à 10/12 mois.
- **Le parasitisme : le point clef**
 - La plus grande vigilance y compris sur les animaux très développés : tænia, strongles.
 - Privilégier les parcelles saines : semis, repousses derrière fauche....
- **La délicate phase de la transition à la mise à l'herbe**
 - Apporter du concentré pendant deux semaines.
 - Ajouter quelques brebis avec le lot.



CONDUITES À L'HERBE : DU CONCENTRÉ RATIONNÉ SI MANQUE D'HERBE

PÉRIODE DE NAISSANCE	Age à la mise à la reproduction	Avant le sevrage	Du sevrage à la mise à la reproduction	Du sevrage à la rentrée en bergerie pour l'hiver	De la rentrée en bergerie pour l'hiver à la mise à la reproduction
Février/mars	8 à 9 mois	Avec ou sans concentré	Apport de concentré non indispensable sauf manque d'herbe. Dans ce cas, apporter de 300 à 500 g de céréale par agnelle et par jour.	-	-
Février à avril	10 à 12 mois	Avec ou sans concentré	-	Sans concentré sauf manque d'herbe. Dans ce cas, apporter de 300 à 500 g de céréale par agnelle et par jour.	Foin de qualité moyenne + 400 g de concentré (dont 100 g de concentré azoté)

Source : Institut de l'Élevage 2014



CONDUITE EN BERGERIE

- Un rationnement du concentré 15 jours après le sevrage,
- Une ration ajustée à la qualité du fourrage.

DEUX RATIONS TYPES POUR DES AGNELLES CONDUITES EN BERGERIE

PÉRIODE	Avant le sevrage	15 jours après le sevrage	Du sevrage à la mise à l'herbe
Avec foin de qualité moyenne (0,6 – 0,7 UFL et 1,5 UEM)	Concentré à volonté	Concentré à volonté	500 à 600 g de concentré ¹
Avec foin de très bonne qualité (≥ 0,8 UFL et ≤ 1,3 UEM)	Concentré à volonté	Concentré à volonté	400 g de concentré ¹

¹ Du même type que celui utilisé pour les agneaux de boucherie

Source : Institut de l'Élevage 2014

Avec le soutien financier de :